

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE CABINET

CHARGE DE MISSION EN MATIERE DE SUIVI DE LA
POLITIQUE, DES STRATEGIES ET DE COOPERATION

N° 273 /MSPP/DIRCAB/CMPSC.26



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

Bangui le

10 OCT 2026

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°

Recrutement de trois consultants nationaux pour la réalisation de l'audit
du cadre juridique et institutionnel dans le cadre de la mise en place de
l'Assurance Maladie Universelle en République Centrafricaine

Octobre 2026

Objet du recrutement

Le présent document définit les termes de référence pour le recrutement de trois consultants nationaux chargés de réaliser l'audit des textes juridiques et réglementaires, organisé par le Ministère de la Santé et de la Population, en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du Comité de pilotage de la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) en République centrafricaine.

Il précise le contexte, les mandats, les qualifications, les contributions aux livrables et les conditions d'exécution propres à chaque profil.

Le recrutement porte sur trois consultants individuels constituant une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- Un juriste expert en protection sociale, chef d'équipe ;
- Un administrateur civil expert en organisation administrative ;
- Un expert en gouvernance et institutions publiques.

Les trois experts travailleront sur un même corpus documentaire et remettront des productions consolidées. Chaque contrat identifiera les contributions individuelles attendues. Les orientations du présent document encadrent la mission ; les modalités détaillées de collecte, de consultation et d'analyse seront proposées au démarrage et validées par le Comité technique AMU.

1. Contexte et justification

La préparation de la mise en place de l'AMU requiert un cadre juridique et institutionnel permettant d'organiser les droits des bénéficiaires, l'affiliation, le financement, la gestion, l'achat des soins, les relations avec les prestataires et les mécanismes de contrôle. L'état des lieux des différentes initiatives a montré une dispersion des textes et la nécessité d'examiner leur cohérence ainsi que leur articulation avec les projets de réforme.

L'audit doit établir les dispositions effectivement applicables, identifier les lacunes et déterminer les adaptations nécessaires. Il doit également apprécier la faisabilité administrative des options et les conditions d'une gouvernance transparente et responsable. La complémentarité des trois profils permettra de relier l'analyse du droit aux capacités des institutions et aux conditions de mise en œuvre.

Les conclusions de la mission permettront d'éclairer les arbitrages des autorités compétentes et l'articulation avec les autres études de faisabilité.

2. Objectifs de la consultation

2.1. Objectif général

Mobiliser une expertise nationale complémentaire pour auditer le cadre juridique et réglementaire pertinent pour l'AMU et proposer une architecture juridique et institutionnelle cohérente, équitable et applicable, accompagnée d'une feuille de route de réforme.

2.2. Objectifs spécifiques

La consultation vise notamment à :

1. Proposer un référentiel juridique et institutionnel au regard des expériences internationales et régionales, adapté au contexte centrafricain ;
2. Constituer un inventaire vérifiable des textes et projets de textes et documenter leur statut ;
3. Identifier les dispositions favorables à l'AMU, les contradictions, les chevauchements, les insuffisances et les besoins de textes complémentaires ;
4. Comparer le cadre juridique national existant au référentiel international et dégager les écarts et lacunes ;
5. Proposer les adaptations juridiques et administratives prioritaires ainsi que leurs conditions de mise en œuvre.

3. Profils des experts nationaux

3.1. Juriste expert en protection sociale, chef d'équipe

a. Missions et Responsabilités

Le juriste expert en protection sociale conduira l'analyse du corpus normatif et assurera la cohérence juridique des textes. Il proposera la grille commune d'audit, organisera la répartition du travail et consolidera les contributions des deux autres experts.

À ce titre, il sera notamment chargé de :

- Vérifier la hiérarchie, le statut et l'articulation des textes ;
- Examiner les fondements juridiques de l'affiliation, des cotisations, de la contribution publique, des prestations et de la prise en charge des personnes vulnérables ;
- Analyser les dispositions relatives aux organismes gestionnaires, à la contractualisation, au contrôle, aux sanctions et aux voies de recours ;
- Établir la matrice de concordance et justifier les propositions de maintien, de modification, d'abrogation, de remplacement ou de complément des textes ;
- Proposer l'architecture des instruments juridiques nécessaires, les dispositions transitoires ainsi que la séquence d'élaboration et d'adoption ;
- Assurer la relecture juridique des options institutionnelles, la consolidation des rapports et le suivi des observations du Comité technique.

b. Qualifications et expériences requises

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau Master (Bac+5) en droit ou d'un diplôme reconnu équivalent, avec une spécialisation ou une expérience démontrée en protection sociale, sécurité sociale, droit public ou droit de la santé.

Il devra justifier d'au moins **dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente**, dont une expérience substantielle dans l'analyse, l'évaluation ou l'élaboration de textes relatifs à la protection sociale ou aux institutions publiques.

Le candidat devra présenter au moins **deux (2) références vérifiables** de missions d'audit juridique, d'harmonisation normative ou de rédaction de textes.

Il devra disposer d'une bonne connaissance du droit positif centrafricain en général et des textes relatifs à la protection sociale en particulier, ainsi que d'une bonne maîtrise de la recherche des sources officielles et de la rédaction juridique.

Une expérience directe en assurance maladie, une pratique des réformes sociales et une expérience de coordination d'une équipe pluridisciplinaire constitueront des atouts.

3.2. Administrateur civil expert en organisation administrative

a. Missions et responsabilités

L'administrateur civil analysera l'organisation administrative, les compétences et les procédures nécessaires à l'application des réformes envisagées. Il appréciera leur faisabilité dans les institutions existantes ainsi que les besoins de transition.

À ce titre, il sera notamment chargé de :

- Cartographier les administrations et organismes concernés, leurs attributions officielles et leurs interventions effectives ;
- Examiner les interfaces entre les secteurs de la santé, du travail et de la protection sociale, des finances, de la fonction publique, de la justice et les autres institutions pertinentes ;
- Identifier les chevauchements de compétences, les ruptures de procédure et les besoins de coordination ou de délégation ;
- Décrire les exigences administratives liées à l'affiliation, au recouvrement, au transfert des financements publics, au traitement des dossiers et au contrôle, sans fixer les paramètres financiers ;
- Apprécier les implications des différentes options sur les personnels, les ressources, les systèmes d'information et l'organisation territoriale ;
- Proposer les étapes administratives de la réforme, les responsabilités, les procédures d'adoption à vérifier et les mesures permettant d'assurer la continuité pendant la période de transition.

b. Qualifications et expériences requises

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau **Bac+4 au minimum** en administration publique, droit, sciences administratives ou dans un domaine équivalent, assorti d'une expérience démontrée en organisation administrative.

Il devra justifier d'au moins **sept (7) années d'expérience professionnelle pertinente** dans l'administration publique, la réforme institutionnelle ou l'analyse des procédures publiques.

Le candidat devra présenter au moins **deux (2) références vérifiables** de travaux de réorganisation, de diagnostic administratif, d'élaboration de procédures ou d'appui à une réforme publique.

Une bonne connaissance de l'administration centrafricaine, des circuits de décision et des relations entre administrations est requise.

Une expérience dans la fonction publique, les finances publiques ou la protection sociale constituera un atout.

3.3. Expert en gouvernance et institutions publiques

a. Missions et responsabilités

L'expert en gouvernance analysera les mécanismes de décision, de représentation, de supervision et de redevabilité du futur dispositif. Il identifiera les conditions de coordination et d'appropriation des réformes, en complément de l'analyse juridique et administrative.

À ce titre, il sera notamment chargé de :

- Cartographier les parties prenantes, leurs intérêts, les mécanismes de représentation et les besoins de concertation ;
- Analyser et proposer les options de tutelle, de gestion et de répartition des fonctions, notamment les relations entre financeur, acheteur, gestionnaire, régulateur et prestataires ;
- Analyser les risques de fragmentation, de concentration des pouvoirs, de conflits d'intérêts et d'insuffisance des mécanismes de contrôle ;
- Proposer les règles de représentation des assurés et des partenaires sociaux, de transparence, de reddition des comptes, de participation et de traitement des plaintes ;
- Examiner les conditions d'adhésion des institutions et groupes concernés ainsi que les risques de mise en œuvre et les mesures d'atténuation ;
- Contribuer à la concertation, à la définition des options de gouvernance et aux modalités de suivi de la feuille de route.

b. Qualifications et expériences requises

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau **Master (Bac+5)** en science politique, gouvernance, politiques publiques, administration publique ou dans une discipline pertinente reconnue équivalente.

Il devra justifier d'au moins **sept (7) années d'expérience professionnelle pertinente** dans l'analyse institutionnelle, la gouvernance publique, la réforme des politiques publiques ou l'économie politique des réformes.

Le candidat devra présenter au moins **deux (2) références vérifiables** d'analyse de gouvernance, d'évaluation institutionnelle ou d'accompagnement d'une réforme.

Il devra maîtriser les techniques d'entretien, l'analyse qualitative, la comparaison d'options et la formulation de recommandations.

Une connaissance démontrée des institutions centrafricaines est requise. Une expérience dans le secteur de la santé ou de la protection sociale constituera un atout.

Le mandat exige une analyse professionnelle indépendante et exempte de tout conflit d'intérêts.

4. Organisation du travail et livrables

Les experts établiront un plan de travail commun. Les entretiens partagés et la collecte des documents seront coordonnés afin d'éviter les sollicitations répétées des institutions et parties prenantes.

Les contributions de chaque expert seront clairement identifiées et réunies dans une version consolidée de chaque livrable.

N°	Livrable Commun	Echéance
1.	Rapport de démarrage : démarche, corpus initial, outils, répartition des responsabilités et calendrier	J5
2.	Inventaire juridique : références, sources, objet, statut vérifié et incertitudes	J15
3.	Rapport d'audit : droit, institutions, pratiques, lacunes et risques	J22
4.	Matrice de concordance : articles, problèmes, adaptations motivées et dépendances	J22
5.	Architecture juridique : instruments, fonctions, options comparées et conditions	J25
6.	Feuille de route : priorités, acteurs proposés, séquence, échéances et mécanismes de suivi	J27
7.	Rapport final consolidé et transfert : corrections, synthèse décisionnelle et annexes	J30

5. Durée et mobilisation

La mission est planifiée sur **trente (30) jours ouvrables**, soit environ six semaines calendaires, sous réserve des délais d'examen et de validation convenus.

Elle sera principalement réalisée à Bangui, avec des consultations auprès des institutions compétentes.

Les missions hors Bangui seront justifiées dans le plan de travail et autorisées conformément aux dispositions contractuelles.

6. Dépôt des candidatures

Le recrutement porte sur **trois consultants individuels**, avec une procédure et une évaluation par profil.

Chaque candidat devra indiquer clairement le poste pour lequel il présente sa candidature et transmettre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le profil sollicité ;
- Un CV détaillé et actualisé ;
- Les justificatifs authentifiés des qualifications et expériences pertinentes ;
- Au moins deux références de missions pertinentes avec leurs coordonnées permettant leur vérification ;
- Une déclaration de conflits d'intérêts.

Les candidats occupant un emploi public préciseront leur statut et leur disponibilité. Les autorisations, les compatibilités de fonctions et les conditions de rémunération applicables seront vérifiées avant toute contractualisation.

Les membres impliqués dans l'évaluation déclareront leurs éventuels liens avec les candidats et se conformeront aux règles applicables en matière de prévention des conflits d'intérêts.

Les modalités relatives à la proposition financière seront communiquées aux candidats présélectionnés, conformément à la procédure de sélection applicable.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française et en version PDF, doivent être transmises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 27 octobre 2026 à 12 h 00**.

Lien de soumission des candidatures : <https://sante-rca.org/candidature-ami-assurance-maladie-universelle/>

Le Ministre de la Santé et de la Population
Président du Comité de Pilotage de la mise en place
de l'Assurance Maladie Universelle (AMU)
en République centrafricaine



Dr Pierre SOMSE